

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2019
COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 11.9.2019

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Aménagement forestier 2019-2038

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable au projet d'aménagement forestier établi par l'Office National des Forêts.

3. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer un taux de promotion de 100 % pour les avancements de grade de tous les cadres d'emploi de la commune.

4. Acquisition de la parcelle A148

Dans le cadre de la déclaration d'utilité publique pour l'implantation de la télécabine et ses équipements annexes, la commune doit faire l'acquisition des parcelles situées de part et d'autre de la télécabine.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle A148 d'une superficie de 1070 m², propriété de M. Daniel Verdout, de Mme Jeanine Verdout et de M. Jean-Luc Verdout pour un montant de 10 700 € et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

5. Echange entre les parcelles A144 et A181

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à l'échange entre la parcelle A144 d'une superficie de 2000 m², propriété de Mme Laurence Perez, de Mme Ombeline Perez et de M. Jean-Laurent Perez et la parcelle A181 d'une superficie de 1820 m², propriété de la commune de Vignec. Il autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

6. Echange entre les parcelles A151 et A485

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à l'échange entre la parcelle A151 d'une superficie de 2600 m², propriété de M. Bernard Escalonna et la parcelle A485 d'une superficie de 105 m², propriété de la commune de Vignec et de verser un montant de 6 000 € en complément de cet échange. Il autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

7. Réalisation d'un emprunt de 400 000 €

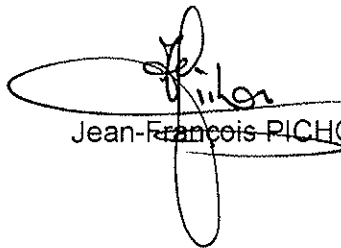
Pour financer l'acquisition de terrains situés route du Pla d'Adet, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de contracter un emprunt de 400 000 € auprès du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne, sur une durée de 15 ans au taux de 0,72 % et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

8. Réalisation d'un emprunt de 140 472 €

Pour financer les travaux de réaménagement de la RD223, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de contracter un emprunt de 140 472 € auprès de la Banque des Territoires sur une durée 35 ans au taux de 0,75 % et donne délégation au Maire pour signer le contrat de prêt et tous les documents relatifs à cette affaire.

Vignec, le 5 novembre 2019

Le secrétaire de séance,


Jean-François PICHON

Le Maire,


Jean-Michel ISOART